

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00134

**PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
(PROCESS) - SUBVENTION 2019 A LA CHAMBRE REGIONALE DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS)**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET,
M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,
M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECÙ EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190013410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROCESS) - SUBVENTION 2019 A LA CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS)

Dans le cadre de son projet de territoire 2014 – 2020, Saint-Etienne Métropole souhaite engager un plan d'actions volontariste pour accompagner et développer les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Le principal enjeu de la politique de Saint-Etienne Métropole dédiée à l'ESS est de maintenir et développer le dynamisme et les emplois de ce secteur.

Cet enjeu se décline en 4 axes :

1. Faciliter l'émergence des projets d'entrepreneuriat ESS,
2. Accompagner la professionnalisation des structures de l'ESS,
3. Favoriser le développement du chiffre d'affaires des structures de l'ESS,
4. Promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

L'un des objectifs du troisième axe est le développement du chiffre d'affaires des structures de l'ESS.

Saint-Etienne Métropole déploie une politique publique volontariste sur la thématique de l'achat public dans l'objectif qu'il bénéficie au maximum au tissu économique local. L'un des axes de travail vise à favoriser les rencontres entre donneurs d'ordres et fournisseurs. Différents événements dans l'année sont ainsi organisés dont le point d'orgue est la conférence économique. Ces rencontres permettent aux entreprises d'identifier des marchés potentiels, de se positionner ou de trouver des partenaires économiques pour développer leur chiffre d'affaires.

Dans la continuité de cette dynamique Saint-Etienne Métropole souhaite organiser un ESSPRESSO(rencontres de professionnels de l'ESS). Les ESSPRESSO sont portés par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, cofinancés par la Région et la DIRECCTE.

Organisés sous forme d'un salon d'affaires, les ESSPRESSO permettent des rencontres entre professionnels et structures publiques/privées dans l'objectif de développer leur activité. 80 % des professionnels sont issus du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire ; les 20 % restants sont issus de l'économie « traditionnelle ».

Cet événement vise à rassembler une cinquantaine d'entreprises, ciblées en amont, avec à la fois des structures publiques ou privées connues pour leur capacité d'achat mais aussi avec des fournisseurs de solutions, de services ou de produits.

Cet ESSPRESSO devra s'inscrire dans la continuité de l'évènement organisé en 2018 réunissant 57 participants. La CRESS, avec l'appui de Saint-Etienne Métropole devra assurer son organisation, prévue au second semestre 2019.

La CRESS AuRA pourra aussi accompagner Saint-Etienne Métropole à la concrétisation des actions suivantes :

- organisation de l'ESSPRESSO,

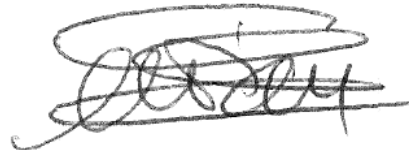
- sensibilisation aux statuts de l'ESS : la CRESS pourra contribuer à l'organisation d'une journée sur le sujet des statuts de l'ESS dont les entreprises à mission et l'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) afin de sensibiliser les entreprises du territoire Métropolitain sur le sujet,
- informations et conseils sur le label French Impact dans le cas où un nouvel appel à projets serait lancé,
- relecture pour conseil des statuts de 3 entreprises du territoire de Saint-Etienne Métropole qui souhaiteraient devenir des sociétés commerciales de l'ESS.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à la CRESS d'un montant global de 4 000 € pour l'année 2019 :**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et la CRESS, permettant le versement de la subvention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire :**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte SERV/65748/PROCE.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU